

Rapport sur l'antisémitisme 2023

en Suisse alémanique,
italienne et rhéto-romane



Stiftung gegen
Rassismus und
Antisemitismus

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme
Fondazione contro il razzismo e l'antisemitismo
Foundation against racism and antisemitism



Sommaire

- Avant-propos **3**
- Tableau synoptique **5**
- 1. Analyse générale **6**
- 2. Statistiques **11**
 - 2.1 Incidents de l'année 2023
 - 2.2 Les incidents en ligne
 - 2.3 Déclencheurs
- 3. Les incidents les plus graves **18**
- 4. La sécurité de la communauté juive en Suisse **19**
- 5. Recommandations et champs d'action **21**
- 6. Prévention de l'antisémitisme **22**
- 7. Développements positifs en 2023 **23**
- 8. Contribution d'invité: ce qui s'est passé dans certaines universités après le 7 octobre 2023 – tentative de décryptage
- 9. Annexes **25**
 - 9.1 Données
 - 9.2 Méthodologie
 - 9.2.1 Comment la FSCI prend connaissance des incidents
 - 9.2.2 Démarche de la recherche sur Internet
 - 9.2.3 Délimitation géographique
 - 9.2.4 Comportement en matière de signalement
 - 9.2.5 Définitions: antisémitisme, antisionisme, critique envers l'État d'Israël
 - 9.2.6 Incidents, cas limites et catégories
 - 9.3 Résumé des incidents et de l'analyse du rapport sur l'antisémitisme 2023



Site Internet

Avant-propos

Suite aux terribles attaques terroristes du Hamas le 7 octobre 2023, l'antisémitisme en Suisse s'est manifesté d'une manière que l'on ne pouvait imaginer. Des personnes qui portaient un pendentif représentant une étoile de David ont été frappées, insultées et se sont fait cracher dessus. Des inscriptions comme «Mort aux juifs» ont été taguées sur des maisons. Des manifestants ont comparé l'État d'Israël attaqué aux nazis et appelé à l'extinction violente de l'État juif. Tout cela nous désole.

Toutefois, les enquêtes montrent également que la proportion de la population suisse ayant de forts préjugés antisémites n'a pas augmenté ces dernières années et qu'elle est toujours d'environ 10%. Cet antisémitisme latent bouillonne sous la surface, mais ne se manifeste généralement pas. En revanche, si un déclencheur se produit, comme nous l'avons vu ces derniers mois avec la guerre d'Israël contre le Hamas, il émerge et se manifeste par des agressions physiques effrayantes, des lettres, des posts sur les réseaux sociaux ou encore des tags.

Ces derniers mois ont été difficiles pour les personnes juives de Suisse. Il n'y a pas que les événements en Israël qui les ont beaucoup affectées. Le sentiment de ne plus se sentir en sécurité lorsque l'on peut être reconnu comme étant juif ou juive a également pesé sur la vie de bon nombre d'entre elles. En tant que société, nous ne pouvons accepter cela. Nous ne pouvons tolérer que le conflit du Proche-Orient ait lieu ici aussi, en Suisse. Nous ne pouvons tolérer que des gens soient obligés de cacher leur religion et leurs origines parce qu'ils ont peur d'être frappés, insultés et de se faire cracher dessus. Nous devons veiller à ce que la Suisse reste un pays de paix et de liberté, où tous les êtres humains sont respectés et traités sur un pied d'égalité.

C'est la responsabilité de la société civile, qui doit s'opposer à la haine sous toutes ses formes par l'objection, le courage civique et le dialogue. Mais c'est aussi une tâche éminente des responsables politiques et des autorités. Malheureusement, nous devons répéter ici les mêmes demandes. Nous avons besoin de toute urgence d'un engagement accru de l'État dans le monitoring de l'antisémitisme et du racisme (en particulier au niveau fédéral) et d'un examen des moyens juridiques permettant de détecter et de limiter les discours de haine. Il est inadmissible que ces tâches relèvent exclusivement de la responsabilité des ONG et des associations. Nous avons besoin de mesures politiques qui feront avancer les choses sur les plateformes de réseaux sociaux. Ces dernières doivent empêcher ou du moins limiter la diffusion de messages haineux à l'égard des minorités.

La Confédération doit également mettre en œuvre rapidement l'engagement demandé avec une stratégie claire contre l'antisémitisme. Enfin, il faut interdire les symboles nazis. Bien que la volonté soit là sur ce sujet, les différentes interventions en cours au Parlement, qui se font parfois concurrence, entraînent des retards. Toute solution est compromise par un débat qui risque de dériver sans fin. Nous espérons sincèrement que le Parlement se recentrera sur une approche constructive à cet égard.

**Ralph Lewin, président de la FSCI, et
Zsolt Balkanyi-Guery, président de la GRA**



Signaler un incident antisémite



Avez-vous vécu ou observé un incident antisémite ?

Avez-vous découvert un message antisémite sur les réseaux sociaux ?

Contactez-nous via

+41 43 305 07 77

incident@swissjews.ch

swissjews.ch/signalerincident

[Signaler un incident](#)

Peuvent être signalés auprès de l'antenne de la FSCI, les incidents antisémites personnellement vécus ou observés en Suisse alémanique, italienne ou rhéto-romane. Ce peut être des agressions physiques et des insultes, des graffitis, des lettres et des messages ou des articles et des commentaires trouvés sur Internet et dans les médias sociaux. Nous analysons et catégorisons ces incidents et conseillons les personnes concernées.

Même si vous n'avez pas l'assurance qu'il s'agisse d'un incident antisémite, vous pouvez nous contacter. Nous vous aiderons volontiers à le définir.



Tableau synoptique

155

Incidents
(monde
analogique)

dont

10

Voies de fait

42

Graffitis

47

Insultes

38

Propos

8

Postures

10

Affiches/banderoles

975

Incidents
(en ligne)

dont

45,5%

Théories du complot

31,5%

Antisémitisme général

18,5%

Antisémitisme
en lien avec Israël

4,5%

Négation ou
banalisation de
la Shoah



1. Analyse générale

Antisémitisme dans le monde analogique

Par rapport à l'année précédente, on constate une augmentation énorme et sans précédent des incidents antisémites enregistrés dans le monde réel, qui ont atteint le nombre de 155 (2022: 57). En l'espace d'un an, le nombre d'incidents a presque triplé. La plupart sont survenus après les attaques terroristes du 7 octobre 2023 perpétrées par le Hamas. 114 incidents ont en effet été enregistrés entre le 7 octobre et la fin de l'année, en même pas trois mois. Au cours de l'année sous revue, il y a eu 10 voies de fait (en comparaison: une seule en 2022), dont 6 rien qu'en octobre, 7 au total jusqu'à la fin de l'année. Dans les catégories Graffitis, Postures et Affiches/banderoles, les fortes augmentations peuvent également être attribuées à la période postérieure au 7 octobre: 34 des 42 graffitis enregistrés (2022: 9), 7 des 8 postures (2022: 1) et les 10 affiches/banderoles (2022: 1) datent de cette période. En ce qui concerne les insultes, la répartition sur l'année est moins inégale: 18 des 47 insultes (2022: 16) ont été enregistrées après le 7 octobre. Si l'on s'intéresse uniquement aux propos – 11 sur 38 après le 7 octobre –, on constate qu'il n'y a pas eu de recrudescence importante au quatrième trimestre. Cela laisse supposer qu'après les attaques, les personnes aux idées antisémites ont laissé libre cours à leur haine par des formes d'expression plus fortes que des propos.

En résumé, on peut constater qu'en 2023, l'antisémitisme en Suisse s'est manifesté de manière claire et perceptible dans le monde analogique. Une telle recrudescence de voies de fait, de graffitis, d'insultes et d'incidents antisémites lors de manifestations, en si peu de temps, est sans précédent dans l'espace que nous avons étudié. Le contenu des graf-

fitis et des lettres a également atteint une intensité sans précédent, avec des menaces de mort et des propos sur l'extermination des personnes juives.

Comme ces dernières années, il faut présupposer des cas non recensés, en particulier pour ce qui est des insultes et des propos, car certains incidents ne sont vraisemblablement toujours pas signalés à la FSCI ou à la police. Une carence inévitable lorsque la saisie des incidents se fonde sur des signalements volontaires.

85% de tous les incidents antisémites ont été enregistrés par la FSCI via son propre monitoring, et 15% par le biais de signalements. Cela coïncide à peu près avec le fait que 86% de tous les incidents se sont produits en ligne, et 14% dans le monde analogique. Mais là aussi, il y a eu quelques différences en 2023. Alors que la quasi-totalité des incidents survenus dans le monde analogique provenait en temps normal de signalements, au cours des trois derniers mois de 2023, la FSCI a enregistré des incidents surtout lors de manifestations, et des graffitis souvent via des articles de presse. Toutefois, comme le nombre d'incidents en ligne signalés a été plus élevé que d'habitude, les chiffres se sont à nouveau équilibrés.

Antisémitisme en ligne

En comparaison, sur l'ensemble de l'année sous revue, le nombre d'incidents antisémites dans le monde numérique a augmenté plus faiblement, passant de 853 à 975 incidents. Mais là aussi, on constate un grand déséquilibre dans la répartition: 459 incidents, soit près de la moitié, ont été enregistrés dans les trois mois à peine qui ont suivi le 7 octobre. La majorité des incidents observés et signalés proviennent une nouvelle fois de Telegram, mais le pourcentage a légèrement baissé, passant de 75% en 2022 à 68% en 2023. La part de Twitter, ou X, est restée la même, avec 17%. La part de Facebook a légèrement augmenté, passant de 5,5% (2022)



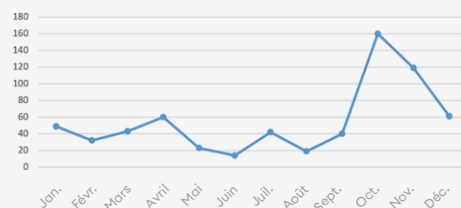
à 7,3%. Malheureusement, la part des cas dans les colonnes de commentaires des médias en ligne a presque doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 3,2%. Ces incidents se répartissent toutefois tout au long de l'année. Aucun lien avec le 7 octobre ne peut être établi.

Telegram reste la plateforme en Suisse sur laquelle un antisémitisme flagrant est possible sans entrave, sans que les déclarations soient supprimées et sans que les utilisateurs ou utilisatrices soient bloqués. Ici continue également d'agir la subculture hostile à l'État et à la société, adepte des théories du complot, décrite dans le rapport sur l'antisémitisme de l'année dernière, et dans laquelle l'antisémitisme est pratiqué de manière presque incontestée. Le contenu et la forme que prend ce dernier s'adaptent aux thèmes actuels, qu'il s'agisse du coronavirus, de la guerre en Ukraine ou, plus récemment, de la guerre menée par Israël contre l'organisation terroriste du Hamas.

On a observé en grande partie les mêmes groupes Telegram que ces dernières années. Cela permet de comparer les chiffres et les thèmes. Comme lors de la guerre en Ukraine, lorsque beaucoup de ces groupes sont passés d'opposants aux mesures contre le Covid à propagandistes de Poutine, une nouvelle transformation en pro-Palestine et anti-Israël a eu lieu après le 7 octobre 2023. Mais l'idée de base de ces personnes reste la même: elles sont contre le courant dominant, contre l'Occident, et pensent que toutes les crises et les guerres sont planifiées par une élite pour faire de l'humanité des esclaves sans volonté.

Le nombre d'incidents antisémites dans les groupes Telegram s'est maintenu à un niveau similaire au cours des neuf premiers mois, avec quelques variations. En octobre, un pic a suivi les attaques terroristes du Hamas. Depuis, leur nombre diminue à nouveau.

Nombre des incidents dus aux groupes Telegram en 2023



Le nombre de publications antisémites ayant un lien direct avec la guerre d'Israël contre le Hamas était en moyenne légèrement inférieur à 50% dans les groupes Telegram entre octobre et décembre. Sur l'ensemble de l'année, la part des publications antisémites ayant un lien direct avec le coronavirus ou la guerre en Ukraine était respectivement de 5,5 et 9,4%. Ces deux thèmes ne sont donc plus au premier plan, mais sont toujours présents dans ces groupes.

Il n'est souvent pas facile d'attribuer une couleur politique aux auteurs et autrices des commentaires antisémites. Si, dans certains cas, les noms d'utilisateur ou d'utilisatrice choisis ou les propos antisémites eux-mêmes permettent d'établir un lien, cela est impossible pour la plupart des incidents. Les chiffres sont donc trop faibles pour que l'on puisse tirer des conclusions statistiquement exploitables. Là où une classification est possible, on trouve à nouveau les milieux bien connus, à savoir l'extrême droite, l'extrême gauche, les islamistes, ce que l'on appelle le «centre de la société» et la subculture évoquée, qui ne concorde pas clairement avec le schéma classique droite-gauche.



La FSCI a réorganisé son monitoring en ligne à partir du 1^{er} janvier 2024. À l'aide d'un logiciel, ce sont surtout les réseaux sociaux et les colonnes de commentaires des médias en ligne qui sont examinés de manière plus large. Cela permet de dresser un tableau plus complet de l'antisémitisme en ligne en Suisse et de l'analyser plus précisément. Les premiers résultats seront publiés dans le rapport portant sur l'année 2024.

Théories du complot

Les théories du complot se sont fortement répandues ces dernières années. De ce fait, les théories du complot antisémites se sont elles aussi multipliées. Leur part dans les incidents en ligne a certes légèrement diminué cette année, passant à 45,5% (2022: 57%). Mais cela s'explique principalement par le fait que le nombre d'incidents liés à Israël a fortement augmenté. Néanmoins, de nombreux incidents liés à Israël comportent également des éléments relatifs aux théories du complot et peuvent donc être classés dans les deux catégories. Et tout comme ces dernières années, les théories du complot, qui circulent presque exclusivement sur Internet, constituent de loin la plus importante des quatre catégories de contenu (explication des catégories de contenu au chapitre 9.2.6.).

En 2022, dans le contexte de la guerre en Ukraine, la théorie du complot sur les Khazars s'est particulièrement répandue. Celle-ci affirme que les juifs ashkénazes d'Europe de l'Est ne descendent pas des juifs expulsés de l'ancien Israël, mais du peuple turc nomade des Khazars, qui ont fondé un empire dans le Caucase du Nord au VII^e siècle et se sont convertis au judaïsme. Alors qu'en 2022, les termes «Khazars» ou «mafia khazare» étaient principalement utilisés comme mots de code pour désigner les juifs et juives, cette théorie du complot est réutilisée dans son sens initial dans le cadre de la guerre d'Israël contre le Hamas: l'État israélien doit être délégitimé.

Une grande partie de la population israélienne et surtout les pères fondateurs de l'État sont ashkénazes; si ces derniers ne descendent pas de la population originelle de l'ancien Israël, alors ils n'ont rien à faire dans cette région. Cette argumentation vise par conséquent à priver Israël de son droit à l'existence.

Antisémitisme en lien avec Israël

Sans surprise, il y a eu une forte augmentation des incidents dans la catégorie de l'antisémitisme en lien avec Israël en 2023. Le nombre d'incidents a été multiplié par quatre par rapport à 2022 (227 en 2023 contre 58 en 2022). Leur part dans le nombre total d'incidents (20%) a également été significativement plus élevée qu'en 2022 (6,4%). Cette augmentation est due aux trois derniers mois de l'année et aux nombreux incidents antisémites liés à la guerre d'Israël contre le Hamas.

L'antisémitisme en lien avec Israël s'est exprimé de différentes manières après le 7 octobre:

- Représentation des Israéliens et Israéliennes avec des stéréotypes antisémites classiques: ce seraient des monstres sanguinaires qui aiment tuer les enfants. Les Israéliens et Israéliennes auraient le droit de faire ce qu'ils veulent parce que les «juifs» ou les «sionistes» contrôlent les gouvernements d'Europe et des États-Unis. La presse occidentale rendrait compte de la guerre en prenant parti, car Israël, les «juifs» ou les «sionistes» dominent les médias.
- Théories du complot selon lesquelles les Israéliens et Israéliennes ou «sionistes» ne sont pas de vrais juifs et juives, mais auraient adopté le judaïsme seulement pour pouvoir coloniser la Palestine. Il s'agit là d'une variante de la théorie du complot sur les Khazars, qui est aussi souvent utilisée directement.

- Théorie du complot selon laquelle «les sionistes» auraient financé Adolf Hitler et les nazis et les auraient incités à exterminer les personnes juives pour que l'Europe permette ensuite, par sentiment de culpabilité, la création de l'État d'Israël.
- Comparaison d'Israël et du gouvernement israélien avec les nazis, et de la guerre d'Israël contre le Hamas avec l'Holocauste.

Résultat de l'enquête de novembre 2023

À la mi-novembre 2023, Sotomo a réalisé une enquête représentative sur la guerre d'Israël contre le Hamas pour le compte du *Blick*. Il s'est avéré que 10% des participants et participantes ont répondu à l'affirmation «Les juifs ont trop d'influence en Suisse» par «oui», et 12% par «plutôt oui». À la question «Quels sentiments avez-vous à l'égard des personnes appartenant au judaïsme?», 8% ont répondu par «très négatifs» et 12% par «plutôt négatifs». Ces deux réponses coïncident avec les statistiques régulièrement collectées par la Confédération depuis 2010, selon lesquelles environ 10% de la population suisse est fortement antisémite.

La capacité de changement des groupes Telegram étudiés et leur tendance à l'antisémitisme en lien avec Israël peuvent être illustrées par le canal personnel d'un homme connu pour s'être opposé aux mesures permettant de lutter contre le coronavirus. Il publie régulièrement des posts que les followers du canal peuvent commenter. Après s'être longtemps focalisé sur les mesures contre le coronavirus, l'OMS et le Forum économique mondial, il s'est transformé, en février 2022, en partisan de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. À l'époque, ses propres posts ne contenaient que très rarement des textes antisémites, mais il tolérait les nombreux commentaires antisémites de ses followers sur ses posts. Entre-temps, cependant, il a montré toute sa sympathie pour les Palestiniens et Palestiniennes,

et à l'inverse son aversion pour Israël et «les sionistes». Après le 7 octobre, on assiste à une véritable vague d'antisémitisme sur son canal. Plusieurs fois par jour, il a publié sur la guerre d'Israël contre le Hamas et ses followers ont commenté assidûment. Jusqu'à fin 2023, 200 incidents antisémites ont été recensés. Les propos antisémites n'étaient plus seulement dans les commentaires, mais aussi dans bon nombre de ses propres publications.

À maintes reprises, le créateur du canal Telegram s'est indigné contre l'accusation d'antisémitisme. Il n'aurait rien contre les juifs, mais détesterait seulement les «sionistes». Mais quand on lit ses messages, on se rend vite compte qu'il n'inclut pas simplement les Israéliens et Israéliennes ou les juifs et juives favorables à un État israélien. Pour lui, les «sionistes» sont ce groupe tout-puissant qui domine tout et prétend être juif pour bénéficier du statut de victime de l'Holocauste et pouvoir opprimer le peuple palestinien en Israël. Il a également affirmé à plusieurs reprises que les médias en Suisse étaient «dominés par les sionistes». De nombreux prétendus «sauveurs» antisystèmes, tels que Donald Trump ou le président argentin Javier Milei, sont également considérés par le créateur du canal Telegram comme des «sionistes» et une «opposition contrôlée». Son obsession pour les «sionistes» est donc un mélange de la théorie du complot sur les Khazars et de l'utilisation du terme «sionistes» comme mot de code pour «juifs».

Slogan antisémite selon la définition de l'IHRA

Depuis le début de la guerre d'Israël contre le Hamas, le slogan «From the river to the sea, Palestine will be free» est revenu très régulièrement dans différents contextes. Il est scandé lors de manifestations et apparaît sur des banderoles et des pancartes. Il est utilisé comme terme de lutte générique sur les flyers ou dans les appels. Il est également omniprésent sur les réseaux sociaux ou sous forme d'inscription

taguée sur les murs des maisons. Cependant, la liberté ainsi postulée pour la Palestine présente un côté obscur que beaucoup ne semblent pas percevoir. «From the river to the sea» n'est pas un slogan critique envers l'État israélien, mais clairement antisémite.

Cette constatation s'appuie sur la définition de l'antisémitisme établie par l'IHRA qui est reconnue et appliquée dans le monde entier par de nombreux États et organisations et à laquelle la FSCI et la GRA font référence dans leurs travaux. Ce qui est déterminant ici, c'est ce que le slogan insinue réellement et pose comme exigence. Le «fleuve» et la «mer» dont il est question sont le Jourdain et la Méditerranée. Entre les deux se trouvent aujourd'hui l'État d'Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza. Il ne peut donc y avoir de Palestine s'étendant du Jourdain à la Méditerranée que si l'État d'Israël est anéanti au préalable. Cela prive l'État juif du droit d'exister. C'est là qu'intervient la définition qui considère cela comme antisémite. Dans un second temps, il convient de tenir compte des conséquences d'une telle dissolution de l'État d'Israël dans la réalité. Près de 7 millions de juifs et juives vivent en Israël et leur sécurité est existentiellement liée à l'État d'Israël. C'est pourquoi le slogan équivaut à un appel à la violence. Le 7 octobre 2023, le monde a vu à quoi pourrait ressembler une telle extermination. Le Hamas utilise également ce terme de lutte dans sa charte de 2017, dans laquelle il appelle par ailleurs explicitement à l'anéantissement d'Israël.

ticulièrement souvent avec des documents d'apparence officielle, soit falsifiés, soit sortis de leur contexte. Ces documents indiquent par exemple un nombre très faible de victimes ou l'absence de chambres à gaz dans un camp de concentration donné. Mais il n'est pas précisé que tous les camps de concentration n'ont pas été conçus comme des camps d'extermination avec des chambres à gaz. Or, cela ne signifie pas qu'il n'y avait pas de camps d'extermination avec des chambres à gaz. Une autre «preuve» qui est avancée est le nombre de juifs et de juives vivant en Allemagne vers 1933. Celui-ci est d'environ 560 000. L'argumentation est alors la suivante: comment les nazis auraient-ils pu tuer 6 millions de personnes alors qu'il n'y avait qu'un demi-million de personnes juives en Allemagne? Ici aussi, on passe délibérément sous silence le fait que les victimes de la Shoah venaient de presque toute l'Europe et qu'une grande partie d'entre elles n'étaient pas des juives et juifs allemands, mais des juives et juifs d'Europe de l'Est venus de Pologne (3 millions de personnes assassinées) et d'Union soviétique (1 million).

La banalisation de la Shoah comprend d'une part des commentaires et des posts contenant des plaisanteries de mauvais goût ou des déclarations selon lesquelles les camps de concentration «n'ont pas été si terribles que ça». D'autre part, on lit régulièrement des phrases telles que «Hitler n'a malheureusement pas pu terminer son travail». Parmi les 53 incidents de cette catégorie de contenu, on en compte 35 qui nient la Shoah et 18 qui la banalisent.

De telles déclarations se retrouvent dans les milieux les plus divers. Dans les cercles d'extrême droite, le génocide perpétré contre les juifs et les juives est à la fois nié et glorifié. Un grand nombre des posts négationnistes ou banalisants proviennent des groupes Telegram observés. Les contenus et l'origine des posts (la Shoah présentée comme «le plus gros mensonge de l'histoire des Allemands») suggèrent toutefois un lien avec l'extrême droite de la part des auteurs ou autrices.

Négation et banalisation de la Shoah

Dans cette catégorie de contenu, 53 incidents ont été relevés au cours de l'année sous revue. Des quatre catégories, elle reste donc la plus petite. Néanmoins, le nombre d'incidents a de nouveau augmenté (2022: 46). En raison de l'augmentation générale des incidents, le pourcentage est toutefois resté à peu près le même. Il y a eu des déclarations très claires qui niaient directement la Shoah. Par exemple, le fait que 6 millions de juifs et juives aient été assassinés ou que des camps d'extermination avec des chambres à gaz aient existé a été contesté. Au cours de l'année sous revue, les groupes Telegram ont tenté de le faire par-

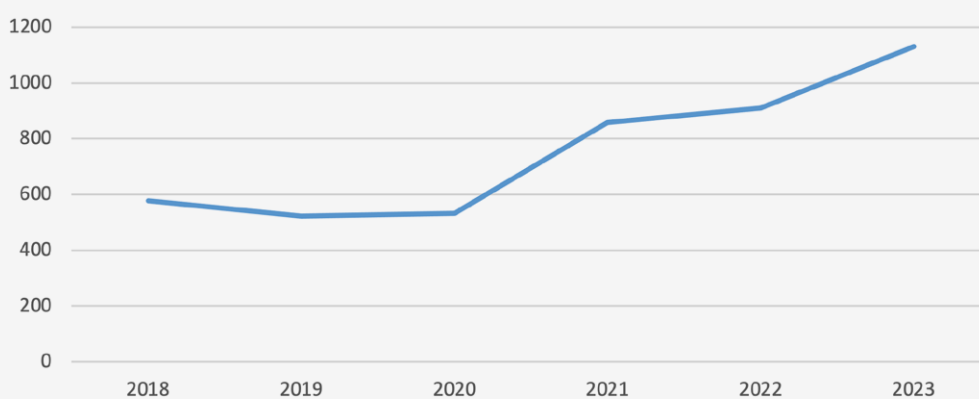


2. Statistiques

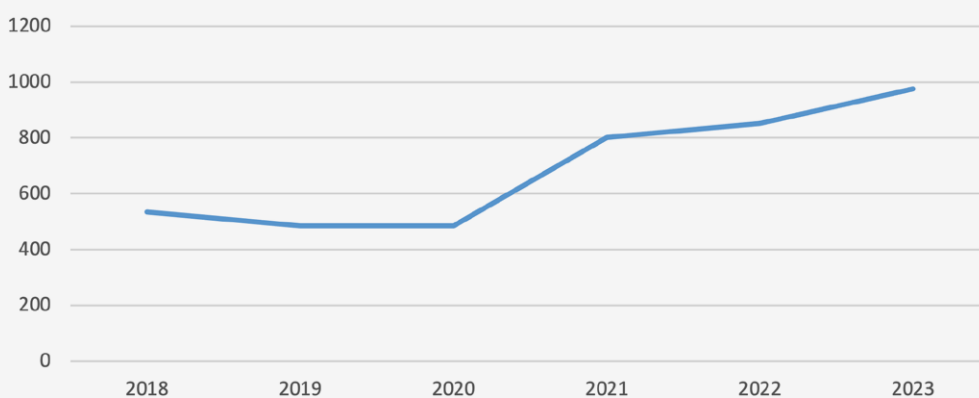
2.1 Incidents de l'année 2023 en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane

Évolution chronologique des incidents antisémites

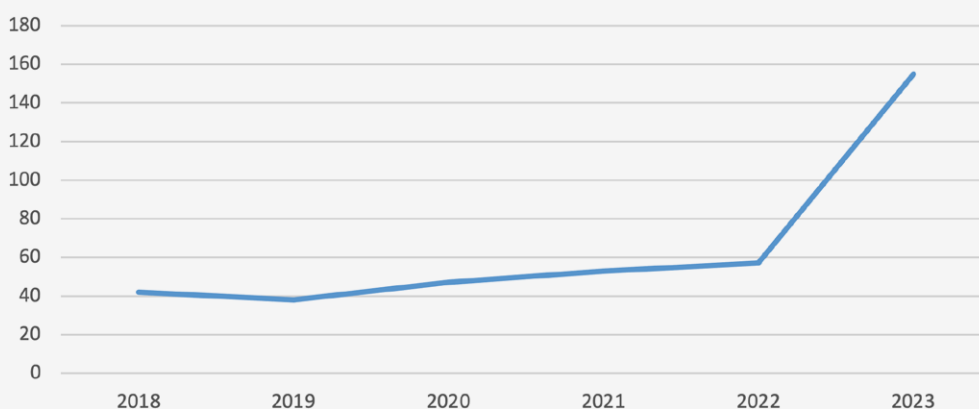
Évolution des incidents antisémites 2018–2023 (tous incidents)



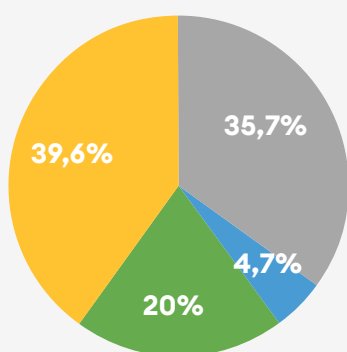
Évolution des incidents antisémites 2018–2023 (en ligne)



Évolution des incidents antisémites 2018–2023 (monde analogique)



Répartition des incidents en fonction du contenu

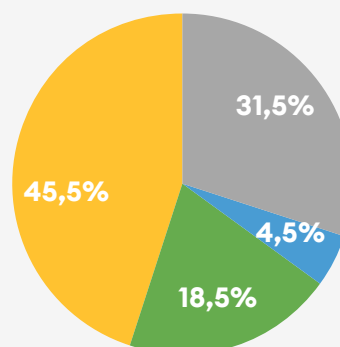


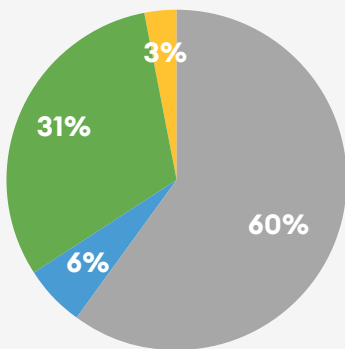
Répartition en fonction du contenu (tous incidents)

- Antisémitisme général **35,7%**
- Négation et banalisation de la Shoah **4,7%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **20%**
- Théories complotistes antisémites **39,6%**

Répartition en fonction du contenu (en ligne)

- Antisémitisme général **31,5%**
- Négation et banalisation de la Shoah **4,5%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **18,5%**
- Théories complotistes antisémites **45,5%**

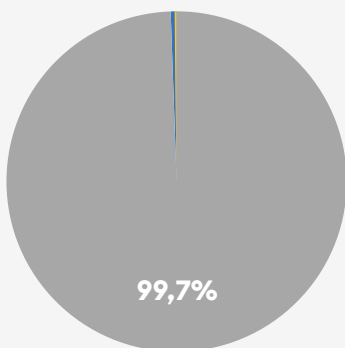




Répartition en fonction du contenu (monde analogique)

- Antisémitisme général **60%**
- Négation et banalisation de la Shoah **6%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **31%**
- Théories complotistes antisémites **3%**

Répartition des incidents en fonction de la forme

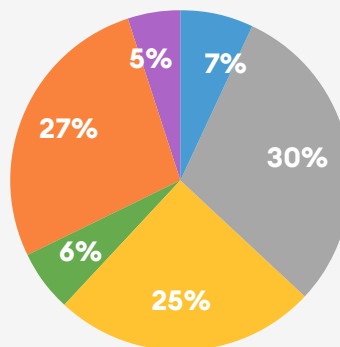


Répartition en fonction de la forme (en ligne)

- Propos **99,7%**
- Caricatures **0,2%**
- Insultes **0,1%**

Répartition en fonction de la forme (monde analogique)

- Voies de fait **7%**
- Insultes **30%**
- Propos **25%**
- Affiches/Banderoles **6%**
- Graffitis **27%**
- Postures **5%**

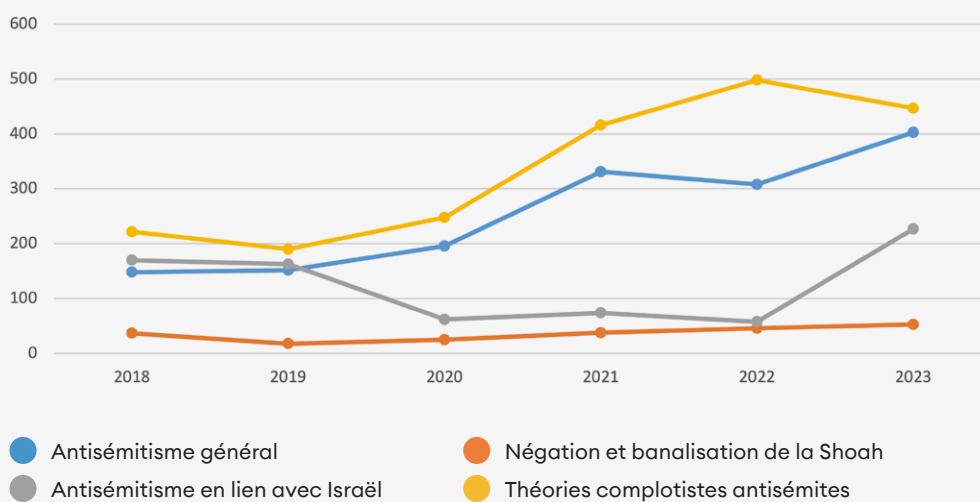


Comparaison mensuelle de tous les incidents survenus au cours des années 2022 et 2023

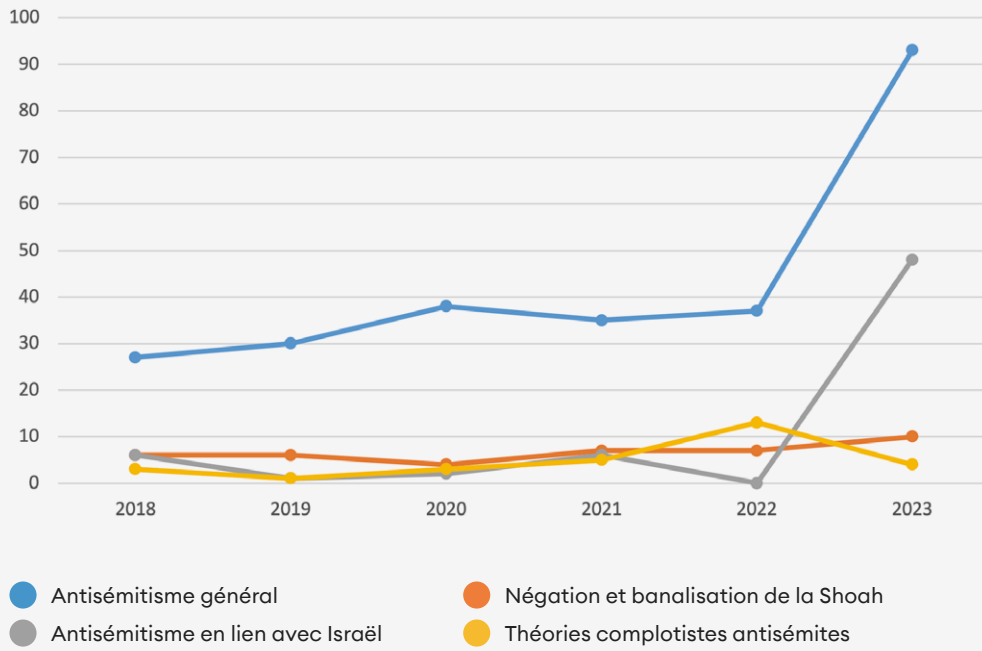
Mois	Ensemble des incidents		dont actes		dont envois		dont en ligne	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Janvier	68	73	2	1	1	3	65	69
Février	64	83	2	4	1	4	61	75
Mars	68	104	1	2	3	0	64	102
Avril	107	86	6	3	2	2	99	81
Mai	45	80	4	2	1	2	40	76
Juin	28	62	2	4	0	12	26	46
Juillet	57	50	2	3	1	0	54	47
Août	56	57	7	3	1	1	48	53
Septembre	49	75	6	3	0	0	43	72
Octobre	239	119	37	3	13	0	189	116
Novembre	238	82	37	3	10	1	191	78
Décembre	111	39	13	0	3	1	95	38
Total	1130	910	119	31	36	26	975	853

Évolution chronologique des incidents depuis 2018

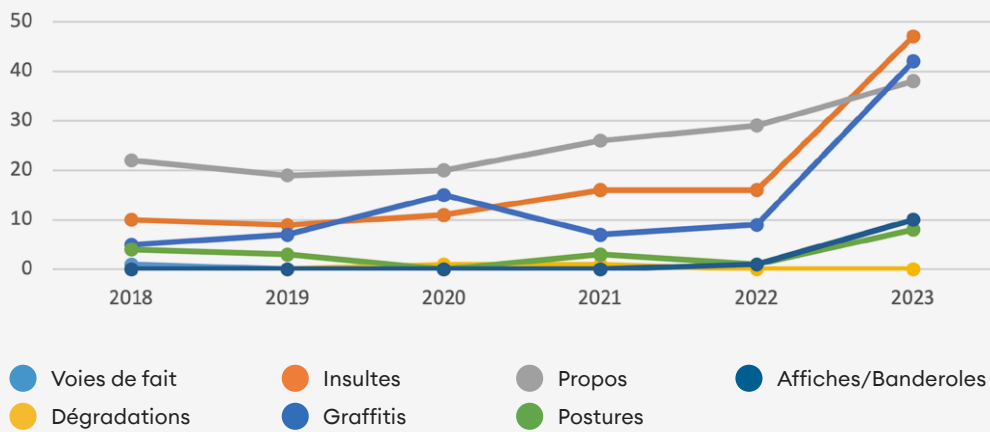
Évolution chronologique en fonction du contenu (tous incidents)



Évolution chronologique en fonction du contenu (monde analogique)



Évolution en fonction de la forme (monde analogique)



2.2 Incidents en ligne

Saisie des incidents en ligne

Le monitoring de l'antisémitisme en ligne comporte quelques difficultés. En raison du nombre élevé de posts, il n'est pas aisé de couvrir toutes les plateformes de médias sociaux et toutes les occurrences en ligne, même si l'on dispose de ressources importantes. Aussi les cas recensés ne servent-ils pas à déterminer le niveau absolu des déclarations antisémites sur la Toile. Toutefois, la FSCI réussit, à l'aide de son monitoring en ligne, à saisir certaines tendances et climats et à en donner une idée

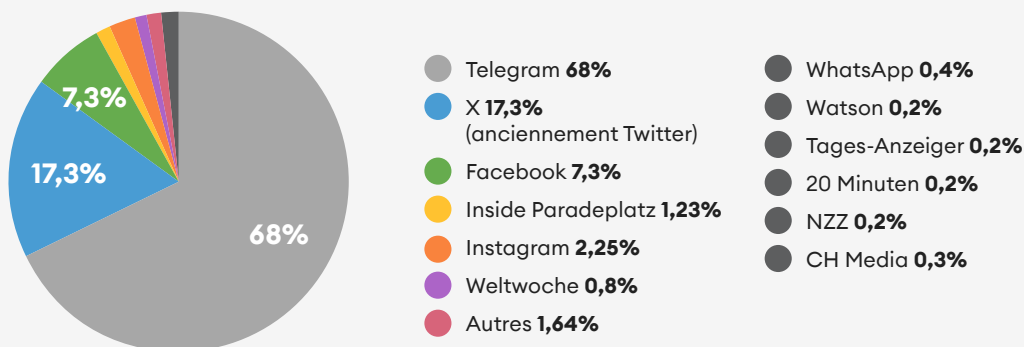
dans le rapport sur l'antisémitisme. Les chiffres ainsi collectés aident également à élaborer l'analyse qualitative la plus pertinente possible.

Répartition des incidents en ligne

Le tableau suivant montre où ont été enregistrés les incidents en ligne. Il convient de noter qu'en ce qui concerne les médias (*20 Minuten*, *Blick*, etc.), seuls ont été décomptés les incidents observés dans les colonnes de commentaires des sites Internet des médias en question. Les commentaires aux articles publiés sur les pages Facebook des médias sont décomptés dans la catégorie « Facebook ».

Répartition des incidents en ligne selon les plateformes

	Telegram	Twitter	Facebook	Inside Paradeplatz	WhatsApp	Watson	Die Weltwoche	Tages-Anzeiger	Instagram	20 minutes	NZZ	CH Media	Autres	Total
Janvier	49	13	1	1	1									65
Février	32	23				2	4							61
Mars	43	12	6				3							64
Avril	60	15	15	7									2	99
Mai	23	11	2				1						3	40
Juin	14	7	3					2						26
Juillet	42	2	4	4					1				1	54
Août	19		16						11	1			1	48
Septembre	40	1	2											43
Octobre	160	19	3		2				4				1	189
Novembre	119	45	13		1				5	1	2		5	191
Décembre	61	21	6						1			3	3	95
Total 2023	662	169	71	12	4	2	8	2	22	2	2	3	16	975
Pourcentages	68,0%	17,3%	7,3%	1,23%	0,4%	0,2%	0,8%	0,2%	2,25%	0,2%	0,2%	0,3%	1,64%	100,0%



2.3 Déclencheurs

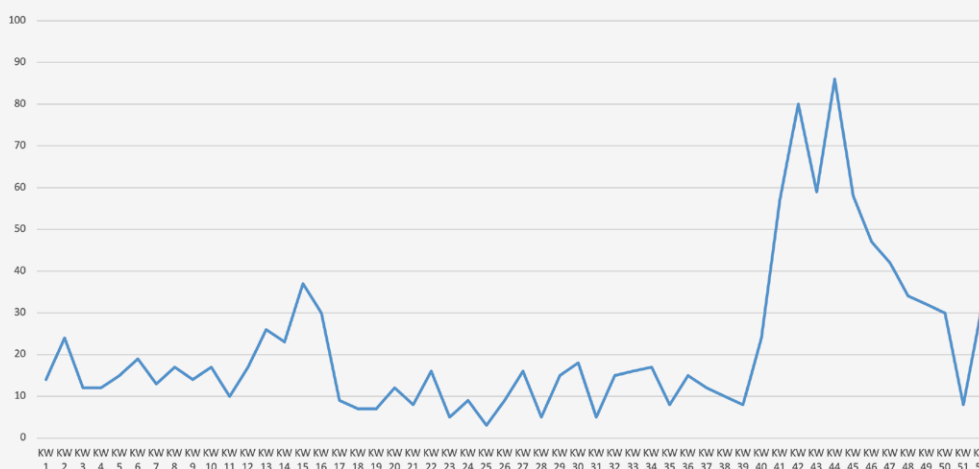
On entend par «déclencheurs» des circonstances ou des événements entraînant, durant une période limitée (généralement quelques jours), une augmentation massive du nombre d'incidents antisémites. Ils peuvent avoir pour origine soit des événements internationaux (par exemple en lien avec le Proche-Orient) ou nationaux (votations locales, procès, etc.), soit encore des faits relatés par les médias.

Par le passé, la plupart des pics du diagramme ci-dessous pouvaient être attribués à des déclencheurs spécifiques. La pandémie de coronavirus, la guerre en Ukraine ainsi que la surveillance des groupes Telegram ont changé la donne. Il y a désormais deux déclencheurs ayant un effet à long terme («le coronavirus» et «la guerre en Ukraine»), qui, directement

ou indirectement, entraînent constamment des incidents antisémites. Les attaques du 7 octobre et la guerre d'Israël contre le Hamas qui a suivi ont constitué un déclencheur très puissant qui a entraîné une augmentation massive des incidents antisémites pendant plusieurs semaines, comme le montre bien le graphique.

Il y a certes encore des déclencheurs mineurs, mais ceux-ci n'entraînent pas forcément de changements clairs dans le diagramme. En 2023, il y a eu par exemple un article au sujet de la FSCI sur Inside Paradeplatz ou une vidéo de touristes juifs orthodoxes avec des poussettes sur un chemin de VTT, qui ont donné lieu à de nombreux commentaires antisémites sur plusieurs plateformes.

Nombre de tous les incidents, ventilés selon les semaines du calendrier



3. Les incidents les plus graves

Voies de fait

- En avril, un élève juif est insulté de «Scheiss Jude» (sale juif) et est battu dans une école secondaire du canton de Bâle-Campagne.
- En août, sur un parking de Saas-Fee en Valais, un touriste juif est insulté par un habitant. Ce dernier monte ensuite dans sa voiture et tente de renverser le touriste.
- Un élève d'une école du cycle secondaire I, dans le canton d'Argovie, est insulté (salut hitlérien, «Dich sollte man vergasen», soit «on devrait te gazer»), poussé, frappé et son pantalon lui est enlevé.
- À la gare Zurich Aéroport, un frère et une sœur orthodoxes sont soudainement agressés par un homme, qui leur met à chacun un coup de poing.
- Après une dispute au sujet d'une voiture mal garée en novembre dans la ville de Zurich, un homme est étranglé et menacé par deux hommes et on lui demande s'il est juif.

Insultes

- En janvier, dans la ville de Zurich, on crie à un homme juif «Heil Hitler».
- En juin, dans le canton de Berne, des camarades de classe disent à une élève juive: «Jüdin, Jüdin. Wir müssen die Juden besiegen für das Deutsche Reich.» (Juive, juive. Nous devons vaincre les juifs pour le Reich allemand.)
- En octobre, dans la ville de Zurich, une femme politique juive se fait insulter pendant un long moment alors qu'elle distribue des flyers, avec des déclarations telles que «Zionisten-scheiss» (merde

sioniste), «Judenscheiss» (merde de juif) et «Massenmörder» (tueur de masse).

- En novembre, une femme passe sur une place de la ville de Zurich, devant des tables de shabbat vides en souvenir des otages du Hamas, et crie aux gens «Scheiss Jude, nur wegen euch Scheiss Juden haben sie den Platz gesperrt» (putains de juifs, ils ont fermé la place uniquement à cause de vous, putains de juifs).

Propos

- Un copropriétaire du canton des Grisons reçoit en mars une lettre indiquant que l'assemblée des copropriétaires a décidé qu'à l'avenir, il ne pourra plus louer son appartement à des personnes juives.
- En avril, dans le canton de Zurich, un moniteur d'auto-école dit à son élève que les juifs sont cupides, sans savoir qu'elle est juive.

Envois

- En octobre, la FSCI reçoit un e-mail qui dit (traduction de l'allemand): «Nous vous traquerons et tuerons tous de sorte qu'aucun de vous ne survive.»
- En octobre, une communauté juive du canton de Berne reçoit un e-mail qui dit (traduction de l'allemand): «Retour des chambres à gaz pour débarrasser enfin les sales juifs puants de la Terre.»
- Une communauté juive du canton de Zurich reçoit en octobre une lettre qui dit (traduction de l'allemand): «Je me réjouis du traitement spécial réservé aux juifs par le Hamas. C'est une bien belle action. J'espère qu'il y en aura d'autres. Heinrich Himmler en serait fier. Je regrette que les SS n'aient pas pu terminer le travail. Si ça avait été le cas, il n'y aurait pas de sale État juif.» L'inscription était signée «Heil Hitler!»



Graffitis

- En octobre et novembre, l'inscription «Tot den Juden» (mort aux juifs) est taguée plusieurs fois sur les murs de la ville de Zurich.
- En novembre, dans le canton de Bâle-Ville, l'inscription «Vertreibt die Juden aus Europa oder die weisse Rasse wird untergehen» (chassez les juifs d'Europe ou la race blanche sera détruite) est taguée sur un mur.
- En novembre, de nombreuses croix gammées et slogans tels que «Fuck Jews» sont tagués sur un chemin à Kusnacht, dans le canton de Zurich.
- En décembre, dans des toilettes publiques de la ville de Zurich, quelqu'un écrit sous une étoile de David: «Ab in den Ofen! Für eine bessere friedlichere Welt :-))» (Direction le four! Pour un monde meilleur et plus pacifique).



Affiches/banderoles

- Lors de manifestations pro-palestiniennes se déroulant dans différentes villes, le slogan «From the river to the sea, Palestine will be free» est écrit sur des banderoles et des pancartes. Des comparaisons sont également faites avec les nazis et l'Holocauste et des pancartes telles que «Well done Israel, Hitler would be proud» sont observées.

4. La sécurité de la communauté juive en Suisse

Sous ses formes les plus extrêmes, l'antisémitisme se traduit par des agressions physiques contre les personnes et les institutions juives, ce qui expose ces dernières à une menace ma-

jeure. Les lieux de rassemblement, les synagogues ou les écoles pourraient devenir la cible d'attaques terroristes. Ce danger émane surtout, semble-t-il, des milieux d'extrême droite ou islamistes – une déduction reposant sur les enseignements tirés de plusieurs attaques terroristes qui se sont produites dans le monde et en Europe. Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) confirme cette analyse dans son rapport de situation annuel et considère que les communautés juive et musulmane sont particulièrement menacées.

Depuis plus de dix ans, l'Europe est confrontée à une menace croissante de la violence extrémiste. Les nombreux attentats montrent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène passager, mais bien d'un risque permanent et réel pesant sur la sécurité. Plus d'une douzaine de pays européens ont été touchés, ce qui montre que ce type d'actions terroristes ne s'arrête pas aux frontières. Or à plusieurs reprises, ces attaques ont spécifiquement visé des institutions juives. Les attentats contre le Musée juif de Belgique, à Bruxelles, une synagogue à Copenhague, une école juive à Toulouse, un supermarché casher à Paris et une synagogue à Halle sont autant d'exemples d'agressions contre la communauté juive, motivées par l'antisémitisme. Au niveau international, on peut mentionner les attaques contre les synagogues de Pittsburgh et de San Diego aux États-Unis.

Depuis des décennies, la communauté juive de Suisse se voit obligée de renforcer ses mesures de sécurité. À la menace accrue des dernières années, elle a promptement réagi, et a adapté et durci ses règles de sécurité. Cela concerne la sécurité des bâtiments, mais aussi les agents de sécurité et la formation. Les coûts qui en résultent représentent une lourde charge pour les communautés juives. Comme il est impensable de tergiverser en matière de sécurité des institutions juives, ces mesures de sécurité ne peuvent pas être réduites malgré la charge financière qu'elles représentent. Les communautés juives ont atteint leur seuil de résistance depuis des années et ont donc dû économiser



sur d'autres postes budgétaires tels que la formation, les événements ou l'éducation, ce qui touche à l'essence même d'une communauté religieuse: l'exercice de sa religion.

Après des années de débats sur les responsabilités et les compétences dans le domaine de la sécurité, cette situation insatisfaisante a été reconnue par la Confédération en 2017. En novembre 2019, le Conseil fédéral a finalement édicté l'«Ordonnance sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier» (OSMP). L'ordonnance reflète la décision prise par le Conseil fédéral, en juillet 2018, de renforcer la sécurité des minorités menacées et de les aider à supporter les coûts de sécurité. Les mesures définies dans l'ordonnance se fondent sur le concept de protection élaboré par un groupe de travail composé de représentants et représentantes de la Confédération, des cantons et des villes ainsi que des minorités concernées, dont la FSCI. L'ordonnance prévoit que les projets de ces minorités en lien avec la sécurité soient soutenus dans les domaines des aménagements de construction, de la formation, de la sensibilisation et de l'information.

À l'époque, la Confédération ne prévoyait, pour subventionner les mesures mentionnées, qu'un montant de 500 000 francs suisses annuels au maximum. fedpol a émis trois cycles de requêtes entre 2020 et 2022. Les projets soumis par les communautés et institutions juives comprenaient surtout des mesures architectoniques susceptibles d'augmenter la sécurité des synagogues, des écoles et des institutions communautaires. Le nombre de requêtes a démontré combien la communauté juive avait un besoin urgent d'être soutenue dans le domaine de la sécurité. Entre 2020 et 2022, 27 requêtes ont été acceptées au total, dont 23 provenant de la communauté juive. Cependant, à chaque fois, le montant des aides dont les institutions juives avaient besoin pour améliorer leur sécurité dépassait

largement les moyens disponibles. Certaines requêtes ont donc dû être rejetées. Il est également apparu qu'il était urgent de débloquer davantage de fonds pour les frais de sécurité courants.

En avril 2022, le Conseil fédéral a finalement décidé d'augmenter les fonds de la Confédération de 500 000 francs à un total de 2,5 millions de francs par an à partir de 2023. Dans ce cadre, la Confédération disposait de plus de moyens pour soutenir des concepts de sécurité globaux visant à sécuriser les institutions menacées. C'est la première fois que la Confédération prenait en compte les importants frais de sécurité courants des institutions menacées. La forte demande de soutien s'est reflétée en 2023 dans le nombre de demandes approuvées. Sur les 34 demandes approuvées, 26 concernaient la communauté juive. Le caractère urgent du soutien apporté pour les concepts de sécurité ne fait aucun doute au vu des 19 projets correspondants rien que pour cette catégorie.

Ce nombre d'approbations faisait face aux demandes non approuvées qui, en règle générale, n'ont pas pu être satisfaites faute de moyens suffisants. Cela illustre encore en 2023 les nombreuses mesures de sécurité en attente et nécessaires pour la protection des institutions juives, et les frais de sécurité courants qui en découlent et qui pèsent sur la communauté. La FSCI a estimé que les communautés et institutions juives devaient elles-mêmes financer plusieurs millions de francs, car elles sont particulièrement exposées. La situation générale s'est encore nettement aggravée depuis le début de la guerre d'Israël contre le Hamas, raison pour laquelle les mesures de sécurité devaient être renforcées. Il est impossible de prédire quand la situation reviendra à la normale. Sur cette base, le Parlement a approuvé en décembre 2023 une augmentation des fonds destinés aux mesures de sécurité des minorités menacées de 2,5 millions de francs supplémentaires, avec



un soutien remarquablement élevé des deux chambres. Cela devrait permettre d'assurer le financement de toutes les demandes pour l'année 2024.

Depuis le début du processus, la Confédération avait appelé les cantons à assumer eux-mêmes une part des coûts. Entretemps, presque tous les cantons et villes avec de grandes communautés juives ont décidé de participer aux frais de sécurité. Le canton et la ville de Zurich ainsi que les cantons de Genève, de Berne et de Bâle-Ville ont mis en œuvre des aides financières et des solutions plus complètes. À Bâle-Ville, des solutions avaient déjà été élaborées avant l'entrée en vigueur de la législation fédérale. Des efforts sont en cours pour harmoniser les mesures prises. Quant au canton de Vaud et aux villes de Bienne, Lausanne et Winterthur, ils ont accordé des subsides de soutien supplémentaires.

La décision du Parlement fin 2023 et l'augmentation des fonds arrivent à point nommé. Il s'agit là de la réponse attendue de toute urgence à la situation sécuritaire tendue. L'allègement financier ne sera pas perceptible immédiatement; il y aura en effet un délai jusqu'à l'octroi des fonds et la mise en œuvre. D'ici là, les communautés et les institutions juives devront constamment s'adapter aux exigences de sécurité pour protéger leurs membres, leurs institutions, leurs écoles, etc. Nous pouvons saluer et nous réjouir de cette action responsable et rapide du Parlement, qui permettra d'alléger sensiblement les coûts de sécurité des communautés et des institutions juives. Malgré cela, tous les cantons hébergeant des institutions juives sont à nouveau invités à verser des contributions régulières et substantielles aux frais de sécurité courants. L'objectif doit être de soulager la communauté juive financièrement et à long terme dans le domaine de la sécurité, par des mesures efficaces et durables.

5. Recommandations et champs d'action

Publié annuellement, le rapport sur l'antisémitisme de la FSCI et de la GRA donne un aperçu essentiel de la problématique de l'antisémitisme en Suisse. Les incidents signalés et observés ainsi que leur analyse font apparaître les formes, l'ampleur et les origines de l'antisémitisme. En comparant les rapports sur plusieurs années, on peut également déduire les potentiels, les évolutions et les dynamiques. La FSCI et la GRA elles-mêmes, mais aussi le monde politique, les établissements d'enseignement, les médias et, pour finir, la population peuvent obtenir ainsi des éléments d'information importants pour évaluer la situation. Sur cette base, des mesures appropriées peuvent être développées en matière de prévention, d'éducation et de poursuites judiciaires. Cependant, les associations juives et les organisations de la société civile atteignent de plus en plus leurs limites en termes de ressources. C'est pourquoi la FSCI et la GRA demandent un engagement plus important de l'État, afin que puisse être obtenue une vue à 360 degrés sur le sujet de l'antisémitisme en Suisse.

Plus de soutien de la Confédération dans le recensement de l'antisémitisme

La Confédération devrait soutenir davantage les différents instruments d'observation et d'analyse existant au sein de la société civile. Parallèlement, la Confédération devrait renforcer et développer ses propres instruments d'observation et d'analyse, tels que l'enquête «Vivre ensemble en Suisse», réalisée régulièrement, ou la plateforme de signalement des discours de haine racistes sur Internet.



Davantage de moyens juridiques pour lutter contre l'antisémitisme en ligne

Les autorités judiciaires devraient envisager de se doter de moyens juridiques supplémentaires pour surveiller et poursuivre les personnes qui font circuler des discours de haine et des théories complotistes antisémites sur Internet. Pour les plateformes de médias sociaux, une obligation d'avoir une adresse en Suisse, afin que les services répressifs disposent d'un interlocuteur, devrait notamment être appliquée. Les plateformes sont elles aussi tenues d'augmenter considérablement leurs efforts pour endiguer ce genre de publications. Cela vaut en particulier pour Telegram.

Plus de soutien de la Confédération dans le domaine de la prévention

Les projets de prévention émanant de la société civile doivent être davantage soutenus par la Confédération, de manière régulière et en suivant une stratégie, afin de priver l'antisémitisme de son terreau suffisamment tôt. Les écoles ont également un rôle important à jouer à cet égard. Enfin, les entreprises et les organisations devraient réexaminer et actualiser leurs lignes directrices et leurs valeurs pour ce qui est du traitement de la religion, des minorités, de l'antisémitisme et du racisme.

Interdire les symboles nazis en public

La politique est invitée à interdire enfin l'utilisation des symboles nazis en public. Bien que la volonté soit manifestement là, les nombreuses interventions en suspens au Parlement sur ce sujet, qui sont très similaires, entraînent un débat sans fin et donc un retard inutile. S'il n'y a pas d'accord sur les symboles à interdire, l'ensemble du projet risque d'échouer. La

FSCI demande donc dans un premier temps d'interdire une liste claire de symboles nazis, comme la croix gammée, le salut hitlérien, la rune de la victoire des SS, la tête de mort SS et l'étoile jaune, qui pourrait être présentée de manière intelligible à la population. Cela n'exclut pas que d'autres symboles extrémistes soient interdits ultérieurement, ce qui permettrait de concrétiser la demande de la GRA, qui préconise une définition plus ouverte de l'interdiction.

Une stratégie nationale de lutte contre l'antisémitisme

Une stratégie nationale contre l'antisémitisme est nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre tous ces points de manière utile et ciblée. Une majorité du Parlement la réclame déjà. Des stratégies nationales et des plans d'action contre l'antisémitisme existent déjà dans de nombreux pays européens ou sont en cours d'élaboration. Nous demandons au Conseil fédéral de soutenir le développement d'une telle stratégie. La FSCI et la GRA sont prêtes à accompagner le processus.

6. Prévention de l'antisémitisme

Depuis le lancement du projet Likrat il y a vingt ans, les rencontres avec les classes n'ont cessé d'augmenter. Avec 173 visites d'écoles, l'année 2023 peut être considérée comme une nouvelle réussite. L'augmentation des incidents antisémites depuis octobre montre l'importance du travail de sensibilisation mené par Likrat, notamment dans les écoles.

Likrat Public, le programme pour adultes, a organisé une quarantaine de rencontres. L'accent a été mis sur les hôpitaux et autres établissements de santé, car ils sont le lieu de



nombreuses questions et défis concernant les patientes et patients juifs. En outre, la police de Bâle et de Zurich a été sensibilisée aux besoins de la minorité juive.

Le projet estival de Likrat Public a commencé début août, lorsqu'a pris fin Tisha Beav.

Le projet de médiation et de dialogue a été organisé pour la cinquième fois déjà à Davos, dans la vallée de Saas et en Engadine. Au cours des dernières années, le projet a beaucoup contribué à prévenir les malentendus entre la population locale et les hôtes juifs et juives, et à expliquer les spécificités culturelles des deux parties.

7. Développements positifs en 2023

Le Parlement a approuvé une nouvelle augmentation de 2,5 millions de francs des fonds destinés aux mesures de sécurité pour les minorités menacées. Cela permettra de libérer les fonds nécessaires de toute urgence afin de mieux protéger les institutions menacées de la communauté juive en Suisse et de rendre ces mesures financièrement possibles. Les moyens actuels ne suffisaient pas à répondre aux nombreuses demandes de soutien.

Voir à ce sujet le chapitre 4 «La sécurité de la communauté juive en Suisse»

En avril, le Conseil fédéral a donné son feu vert à la création d'un mémorial pour les victimes du nazisme. Le mémorial doit être construit à Berne et être ouvert au public. En outre, la Confédération soutient le canton de Saint-Gall dans la planification d'un lieu transfrontalier de médiation et de réseautage.

Après le canton de Bâle-Ville, la FSCI a également conclu une convention de prestations avec le canton de Berne, la ville de Zurich et le canton de Saint-Gall pour son antenne de signalement et de conseil dédiée aux cas d'antisémitisme. Il a été convenu que la FSCI prendrait en charge le service de signalement et de conseil en matière d'antisémitisme pour ces cantons ou villes.

8. Ce qui s'est passé dans certaines universités après le 7 octobre 2023 – tentative de décryptage

Après le 7 octobre 2023, après la terrible attaque terroriste du Hamas contre Israël, une vague de solidarité a d'abord traversé la Suisse. Les crimes du Hamas ont été unanimement condamnés et on a reconnu à Israël le droit de se défendre contre le Hamas islamiste. Le sort des otages enlevés par les terroristes, y compris des bébés et des personnes ayant besoin de soins médicaux, a particulièrement choqué l'opinion publique. Mais la solidarité s'est rapidement affaiblie et a été évincée par un autre récit: le récit de la lutte d'un peuple opprimé contre des occupants impérialistes défendant leurs intérêts à tout prix. Les otages n'étaient plus que des colons qui méritaient apparemment ce qui leur arrivait et devaient maintenant accepter les conséquences de leurs actes. Ce revirement a été étonnamment rapide et sans concession. Les réseaux sociaux en ont renforcé l'effet. Après cela, le 7 octobre 2023 n'a plus du tout été vu comme casus belli et a été tu. Le nouveau



récit renouait avec l'Histoire du Moyen-Orient à l'époque de l'occupation ottomane et tirait une ligne directe vers le présent en passant par la présence britannique. Selon ce récit, la Palestine devait être libérée et établie «From the river to the sea». Le fait que l'État d'Israël soit ainsi privé de son droit à l'existence est évident, mais peu présent dans le discours politique.

Des institutions universitaires ont également participé à l'utilisation et à l'entretien de ce récit. Non seulement en Amérique, où les discussions et les agitations antisémites du corps étudiant ont pénétré les débats politiques et ont même conduit à la destitution de la présidente de l'Université de Harvard, mais aussi en Suisse. Dans notre pays, les Universités de Bâle et de Berne ainsi que des hautes écoles spécialisées se sont retrouvées dans le tourbillon de l'antisémitisme. Ont été impliquées des disciplines de sciences humaines plus récentes et de plus en plus étendues, notamment les Urban Studies, qui se consacrent en particulier à l'examen des dysfonctionnements sociaux et économiques et se livrent à un wokisme presque totalitaire. Elles dénoncent toute forme d'exclusion, de stigmatisation sociale et sexuelle. Le monde est divisé entre le mal répressif et le bien qui réclame libération. Israël et les «juifs» sont du côté des méchants. Dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 28 décembre 2023, le philosophe français Alain Finkielkraut souligne à juste titre qu'Israël est le centre du mal pour les militants et militantes woke. Il affirme que le wokisme en tant qu'idéologie est plus tenace que le communisme et, en fin de compte, s'associe à l'islamisme.

Le wokisme est dépourvu de toute profondeur méthodologique et renonce largement à discuter de ses résultats. Il érige les résultats de la recherche en vérité et en déduit l'action sociale. De telles pratiques n'ont rien à faire dans une université, car tenter d'expliquer un fait ne signifie pas en soi le légitimer ou le condamner. Les étudiants et étudiantes ont toujours été des êtres politiques qui s'engagent dans la

politique sociale et la société civile. Mais dans les universités, ils étaient encouragés à retirer leurs lunettes idéologiques et à écouter les arguments de l'autre camp. Le principe juridique romain «Audiatur et altera pars» est un principe général de notre communauté de valeurs occidentale. C'est également sur cette base que repose la forme étatique de la démocratie. Occulter l'autre camp intellectuellement et idéologiquement conduit à une idéologie aveugle; c'est du populisme intellectuel. Les questions scientifiques complexes sont réduites et servies avec des explications simples. Et ce n'est pas tout: si la future élite est élevée selon ce modèle, cela aura des conséquences désastreuses sur notre vivre ensemble. La voix du critique littéraire allemand Ijoma Mangold dans *Die Zeit*, qui prône la fin du wokisme, donne de l'espoir.

Les exemples en Suisse ont montré que les directions des universités et des hautes écoles spécialisées sont disposées à réagir aux agitations antisémites et à appeler à la science au sein de leur communauté scientifique. Toutefois, ce rappel ne doit pas être une simple réaction à des agitations antisémites ou, pire encore, un alibi. Les normes scientifiques, l'exigence de diversité des méthodes et la garantie constante de la qualité académique sont essentielles pour que les universités puissent continuer à jouer le rôle qui leur a été assigné depuis la création de l'université européenne moderne, à savoir être un miroir et correctif social fiable.

Zsolt Balkanyi-Guery
Président de la GRA



9. Annexes

9.1 Données

Forme	VF			Ins.			Prop.			Post.	Dép.	Graf.	A/B		Car.	A	E	L	Total
	A	A	E	L	A	E	L	A	A	A	A	E	L	Total	Total	Total			
Contenu																			
Antisémitisme général	8	27	12	1	9	14	307	0	0	23	0	0	2	67	26	310		403	
Négation/banalisation de la Shoah	0	3	0	0	3	0	43	0	0	3	1	0	0	10	0	43		53	
Antisémitisme en lien avec Israël	2	3	2	0	4	4	179	8	0	16	9	0	0	42	6	179		227	
Théories complotistes antisémites	0	0	0	0	0	4	443	0	0	0	0	0	0	0	4	443		447	
Total	10	33	15	1	16	22	972	8	0	42	10	0	2	119	36	975		1130	

Légendes : VF = voies de fait / Ins. = insultes / Prop. = propos / Post. = postures / Dép. = déprédations / Graf. = graffitis / A/B = affiches/banderoles / Car. = caricatures / A = actes / E = envois / L = en ligne



9.2 Méthodologie

9.2.1 Comment la FSCI prend connaissance des incidents

Incidents signalés: La FSCI s'est dotée d'une antenne de signalement de l'antisémitisme. Via un formulaire de contact, par téléphone ou par courriel, des incidents antisémites dont on a été victime ou témoin sont signalés. Il peut s'agir de voies de fait et d'insultes, de graffitis, de posts et de commentaires. La FSCI prend ensuite des contacts et effectue des recherches pour vérifier si l'incident a pu se passer tel qu'il a été décrit et s'il est réellement de nature antisémite. Le cas échéant, elle s'assure aussi de la crédibilité des témoins et des personnes impliquées. Ce n'est qu'une fois ces points vérifiés que l'occurrence est portée sur la liste des incidents antisémites de l'année concernée.

Monitoring des médias: La FSCI effectue aussi un monitoring des médias et recense ainsi les incidents antisémites dont ont parlé les médias.

Recherches sur Internet: Sur Internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne, la FSCI effectue des recherches afin de repérer les incidents antisémites. La nature d'Internet est telle qu'il est impossible d'observer la totalité des plateformes de réseaux sociaux et des sites dans l'espoir de recenser tous les incidents. Néanmoins, cette approche adoptée durant toute l'année sous revue permet d'obtenir une évaluation fiable des déclencheurs d'incidents, de l'état d'esprit général et notamment des auteurs et autrices ainsi que des narrations dont ils usent typiquement pour alimenter les propos antisémites que l'on trouve dans les médias numériques de Suisse.



9.2.2 Démarche de la recherche sur internet

En ce qui concerne le monitoring sur Internet et les médias sociaux, il est procédé comme suit:

Twitter et Facebook: observation de quelque 60 profils sur lesquels ont été régulièrement postés des contenus antisémites par le passé. Il y a toujours une légère fluctuation, d'une part parce que certains profils sont supprimés, et d'autre part parce que de nouveaux profils sont découverts et intégrés dans le monitoring.

Colonnes de commentaires en ligne des médias: observation des colonnes de commentaires aux articles susceptibles de déclencher des réactions antisémites en raison du sujet traité. Les sujets vont de la vie juive en Suisse au conflit du Proche-Orient en passant par certaines personnalités juives connues ou les comptes rendus sur des incidents antisémites majeurs en Suisse et à l'étranger.

Telegram: depuis mai 2020, la FSCI observe une bonne douzaine de groupes Telegram gravitant autour de ceux qu'on appelle les «rebelles du corona» et autres groupements opposés aux mesures de lutte contre la pandémie.

Sites Internet: la FSCI surveille certains sites Internet qui, par le passé, ont été signalés pour leurs contenus antisémites ou dont on sait depuis longtemps qu'ils publient des contenus antisémites.

Autres plateformes telles qu'Instagram ou Tiktok: les incidents antisémites se multiplient également sur ces plateformes. Il est toutefois difficile de les intégrer dans le monitoring car ils nécessitent des démarches de monitoring différentes. Comme on y trouve exclusivement des vidéos, il est malaisé de les localiser géographiquement et de garantir qu'elles ont un rapport avec la Suisse. En conséquence, les incidents répertoriés en lien avec ces plateformes proviennent le plus souvent de signalements.

À propos du monitoring en ligne, le principe est le suivant: plus on cherche, plus on trouve. Les chiffres tirés de ce monitoring et présentés dans ce rapport permettent cependant d'effectuer une analyse qualitative, de reconnaître certaines tendances et de se faire une idée de l'atmosphère. L'observation des mêmes groupes et profils au moyen d'un investissement en ressources sensiblement égal permet de comparer les résultats d'une année à l'autre.

9.2.3 Délimitation géographique

Dans ce rapport sont recensés les incidents antisémites qui se sont produits en Suisse allemande, italienne et rhéto-romane en 2021. Ceux de la Suisse romande sont comptabilisés par la «**Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation**» (CICAD). Les incidents mentionnés dans le rapport se sont obligatoirement produits en Suisse ou y ont déployé leurs effets. S'agissant d'Internet, sont recensés les cas dans lesquels l'auteur ou l'autrice ou le destinataire d'un post est domicilié en Suisse ainsi que ceux où l'exploitant du site est une organisation suisse.

9.2.4 Comportement en matière de signalement

La grande difficulté à laquelle se heurte tout rapport sur l'antisémitisme ou sur toute autre infraction est que seuls sont pris en compte les cas effectivement signalés ou dont on a eu connaissance par d'autres voies. Il faut sans doute admettre qu'en Suisse également, il existe un nombre élevé de cas n'ayant fait l'objet ni d'un signalement ni d'une plainte pénale. Cela peut tenir à diverses raisons: parfois la victime a le sentiment qu'il ne lui servira à rien de signaler la chose ou de déposer plainte, parfois l'auteur ou l'autrice est un collègue ou une camarade de classe et la victime ne veut pas envenimer une situation personnelle déjà détériorée.



Le nombre des incidents non signalés n'est donc, à l'évidence, guère facile à évaluer. Mais l'étude «Erfahrungen und Wahrnehmungen von Antisemitismus unter Jüdinnen und Juden in der Schweiz» (Expériences et perceptions de l'antisémitisme parmi les juives et juifs de Suisse), publiée à l'été 2020 par la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), donne quelques éclaircissements sur ce chiffre noir.

Ainsi, les victimes finissent souvent par conclure qu'il ne sert à rien de signaler un incident à la police ou à des organisations spécialisées comme la FSCI, que ce soit en raison de l'effort à fournir, des conséquences ou pour d'autres raisons. Il est inquiétant de constater qu'il est souvent question de harcèlement verbal et d'insultes dans les lieux publics, mais aussi sur le lieu de travail. C'est pourquoi la FSCI s'efforce de convaincre les membres de la communauté juive de lui signaler les incidents antisémites, afin de se faire une idée aussi complète que possible de la situation.

9.2.5 Définitions : antisémitisme, antisionisme, critique envers l'État d'Israël

Antisémitisme

Définition de l'IHRA

La FSCI reprend la définition de l'antisémitisme ainsi que les exemples qu'en donne l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (**International Holocaust Remembrance Alliance IHRA**) et que reconnaissent également la plupart des États européens et des organisations juives d'Europe : «L'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, leurs institutions communautaires et leurs lieux de culte.»

Exemples illustratifs :

- l'appel au meurtre ou à l'agression de juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion;
- la fabrication d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les juifs ou le pouvoir des juifs en tant que collectif comme notamment – mais pas uniquement – le mythe d'une conspiration juive ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les juifs;
- le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable de crimes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives;
- la négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne nationale-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (Shoah);
- le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou exagéré l'Holocauste;
- le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposées des juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays;
- le refus du droit à l'autodétermination du peuple juif, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste;
- l'idée selon laquelle les juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.



Reconnaissance de la définition de l'IHRA en Suisse

La définition de l'antisémitisme de l'IHRA est aujourd'hui reconnue et appliquée par 30 États ainsi que diverses villes et organisations. L'IHRA, à laquelle la Suisse est également affiliée, a adopté cette définition en 2016. En 2017, le Parlement européen a appelé ses États membres à la reprendre.

En réponse à une motion du conseiller aux États Paul Rechsteiner, le Conseil fédéral a publié son rapport sur la définition de l'antisémitisme de l'IHRA en juin 2021: il y reconnaît la valeur et la pertinence pratique de la définition opérationnelle de l'IHRA, juridiquement non contraignante. Par ailleurs, il souligne que cette définition doit être interprétée en fonction du contexte dans lequel elle sera appliquée. Par conséquent, tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués sont invités à approfondir leur connaissance de la définition opérationnelle et à participer au débat qui s'ensuivra.

Jusqu'à présent, certains grands partis politiques de Suisse ont officiellement reconnu la définition de l'IHRA: le parti socialiste suisse PS en mai 2019, le parti radical-démocratique PRD en septembre 2021 et les Vert'libéraux PVL en novembre 2021.

Symboles

La FSCI considère comme antisémites les symboles nationaux-socialistes peints ou sprayés, tels que la croix gammée ou les runes SS, uniquement lorsque leur utilisation a un lien direct ou indirect avec des personnes ou des institutions juives. Ils doivent donc être considérés comme antijuifs s'ils sont placés directement sur des synagogues ou sur les bâtiments d'institutions juives, s'ils sont associés à des symboles juifs, dans le cas où leur contexte l'indique indirectement.

Critique envers l'État d'Israël

La critique de l'État d'Israël ou de sa politique n'est pas en soi antisémite aussi longtemps qu'elle est formulée comme l'est la critique envers d'autres États. Elle l'est, en revanche, dès lors...

- qu'on utilise deux poids deux mesures et qu'on exige d'Israël un comportement qui n'est ni attendu ni requis d'aucun autre pays démocratique;
- qu'«Israéliens» et «juifs» sont pris comme des synonymes ;
- que sont utilisés des symboles et des images associés à l'antisémitisme classique pour représenter ou caractériser Israël ou les Israéliens et Israéliennes (par exemple, l'affirmation que les juifs ont tué Jésus ou les meurtres rituels);
- que la politique actuelle d'Israël est comparée à la politique du Troisième Reich.

Antisionisme

On entend par antisionisme le rejet du mouvement national juif (sionisme). Les motifs et les justifications des antisionistes sont multiples et ne relèvent pas de partis ou d'idéologies spécifiques. Refuser l'idéologie sioniste n'est pas un acte antisémite en soi. Le fait est cependant que l'antisionisme est souvent une forme d'antisémitisme qui ne dit pas son nom. Parler d'une «presse sous contrôle sioniste» rend par exemple l'antisémitisme beaucoup moins palpable que parler d'une «presse contrôlée par les juifs». Dire «Je n'ai rien contre les juifs, mais je déteste les sionistes» est de la même veine et remplit la même fonction. Tant que sont appliqués aux «sionistes» les stéréotypes antisémites classiques associés aux juifs, il est relativement facile de démasquer la supercherie. Nombreux sont toutefois les cas où il est nécessaire de déterminer avec soin si,



oui ou non, certaines affirmations relèvent de l'antisémitisme. On peut, par exemple, vérifier que la personne en question n'a pas déjà tenu des propos manifestement antisémites par le passé.

9.2.6 Incidents, cas limites et catégories (accompagnés d'exemples illustratifs)

Répartition des signalements reçus ou du matériel recherché:

Incidents: cas manifestes d'antisémitisme.

Cas limites: occurrences ne permettant pas de déterminer avec certitude si elles relèvent ou non de l'antisémitisme; ou cas ouverts à différentes interprétations. Ils ne sont donc pas comptabilisés comme incidents.

Cas sans lien avec l'antisémitisme et donc non comptabilisés dans la statistique.

Les **incidents** sont classés selon les catégories de contenu suivantes:

Antisémitisme général: Ce sont en l'occurrence des stéréotypes antisémites classiques, du genre les juifs sont cupides, les juifs règnent sur les banques et les médias ou le judaïsme est la religion du diable.

Négation et banalisation de la Shoah: Dans cette catégorie entrent la négation de la Shoah (Holocauste) ainsi que sa banalisation et le fait de la réduire à un phénomène insignifiant.

Antisémitisme en rapport avec Israël: Forme d'antisémitisme établissant un lien avec l'État hébreu (cf. chapitre précédent «Critique envers l'État d'Israël», p. 28).

Théories du complot antisémites contemporaines: Dans cette catégorie entrent les théories complotistes allant au-delà du classique «les juifs dominent le monde» et s'étant développées avec une véhémence particulière ces derniers temps. Exemple : «La famille

Rothschild et l'homme d'affaires George Soros portent la responsabilité de l'afflux de réfugiés qui vise à une transformation ethnique de l'Europe ainsi qu'à l'établissement en son sein d'une «race métissée négroïde» à la botte des magnats juifs de la finance.» Ou: «Les juifs ont inventé le coronavirus afin de pouvoir, grâce aux vaccinations, stériliser ou tuer les gens.»

À ces catégories s'ajoutent celles concernant la forme de l'incident (dites catégories de forme): voies de fait, insultes, propos, postures, déprédations, graffitis, affiches/banderoles et caricatures.

Voies de fait (VF): Violences à l'encontre de juifs ou de personnes prises pour des juifs, perpétrées pour des motifs antisémites.

Insultes (Ins.): Insultes antisémites adressées à des juifs ou à des personnes prises pour des juifs. Exemples : « sale juif », « va te faire gazer » ou « dommage qu'Hitler t'ait raté ».

Propos (Prop.): Propos à contenu antisémite n'ayant pas été adressés directement à une personne déterminée.

Postures (Post.): Démonstration publique d'idées antisémites, par exemple dans le cadre de manifestations, ou salut hitlérien adressé à des personnes juives.

Déprédations (Dép.): Dégâts occasionnés à des synagogues, à des institutions juives, à des cimetières juifs ou à des commerces tenus par des juifs, lorsqu'il est évident qu'ils ont été commis pour des motifs antisémites.

Graffiti (Graf.): Graffitis, barbouillages et autocollants de contenu clairement antisémite.

Affiches/banderoles (A/B): Affiches et banderoles déployées dans l'espace public, dont le contenu est clairement antisémite.

Caricatures (Car.): Caricatures inspirées de stéréotypes antisémites rappelant souvent par leur style les caricatures antisémites de la première moitié du XX^e siècle.



Pour certaines catégories de forme (insultes, propos et caricatures) sont créés des sous-groupes supplémentaires: actes, envois ou cas en ligne.

Actes (A): Tout ce qui est en interaction avec des personnes ou des bâtiments.

Envois (E): Tout ce qui est envoyé à quelqu'un, à savoir lettres, colis, e-mails, SMS, etc.

En ligne (L): Tout ce qui se trouve dans l'espace numérique/sur Internet, à savoir tout ce qui a été relevé sur des sites Internet, dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne et sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou Telegram.

Un incident ne peut appartenir qu'à une seule catégorie de forme. Toute double entrée est donc exclue. Un incident pouvant relever de plusieurs catégories est toujours attribué à la plus grave des catégories entrant en ligne de compte. Ainsi les déprédations priment les graffitis et les voies de fait les insultes.

Exemples éclairant les catégories de forme :

Voies de fait: À la gare Zurich Aéroport, deux frère et sœur orthodoxes sont soudainement agressés par un homme, qui leur met à chacun un coup de poing.

Insultes: Dans la ville de Zurich, on crie à un homme juif «Heil Hitler».

Propos: En avril, dans le canton de Zurich, un moniteur d'auto-école dit à son élève que les juifs sont cupides, sans savoir qu'elle est juive.

Postures: Lors d'une manifestation, un orateur lance un slogan antisémite, que les participants scandent haut et fort.

Déprédations: (Exemple plus ancien, car aucune déprédation n'a été signalée en 2023.) Des propos antisémites et une croix gammée sont gravés à l'aide d'un objet tranchant sur la porte d'entrée de la synagogue de Bienne.

Graffitis: Dans la ville de Zurich, l'inscription «Tot den Juden» (mort aux juifs) est taguée sur un mur.



Affiches/banderoles: Cette grande banderole où il est écrit «From the river to the sea, Palestine will be free» est observée lors de différentes manifestations.



Caricatures antisémites: Caricature dans un groupe Telegram selon laquelle «les juifs» dressent les Noirs et les Blancs les uns contre les autres.



9.3 Résumé des incidents et de l'analyse du rapport sur l'antisémitisme 2023

Au cours de l'année sous revue, la FSCI a enregistré 155 incidents antisémites en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane (uniquement dans le monde analogique). Cela représente une augmentation massive et sans précédent par rapport à l'année précédente (2022: 57). Celle-ci est principalement liée à la période qui a suivi les attaques du Hamas le 7 octobre 2023. Parmi les incidents, il y a eu 10 voies de fait, 47 insultes, 42 graffitis, 38 propos, 10 affiches/banderoles et 8 postures. En ligne, en particulier sur les réseaux sociaux et dans les colonnes de commentaires des médias, 975 incidents ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 14% par rapport à 2022 (853). Au total, cela fait 1130 incidents signalés et observés au cours de la période sous revue (2022: 910).

On peut constater qu'en 2023, l'antisémitisme en Suisse s'est massivement manifesté dans le monde analogique. Une telle recrudescence de voies de fait, de graffitis, d'insultes et d'incidents antisémites lors de manifestations, en si peu de temps, est sans précédent dans l'espace que nous avons étudié. Le contenu des graffitis et des lettres a également atteint une intensité sans précédent, avec des menaces de mort et des propos sur l'extermination des personnes juives. Cela laisse supposer qu'après les attaques, les personnes aux idées antisémites ont laissé libre cours à leur haine par des formes d'expression plus fortes que des propos.

Les incidents enregistrés (dans le monde analogique et en ligne) sont divisés en quatre catégories: antisémitisme général (310 incidents), négation ou banalisation de la Shoah (43), antisémitisme en lien avec Israël (179) et théories du complot antisémites contemporaines (443).

Par le passé, les incidents antisémites avaient souvent lieu de manière groupée, en raison de ce que l'on appelle des «déclencheurs». Les déclencheurs sont des événements internationaux ou nationaux, ou des articles de presse à ce sujet, qui entraînent un nombre élevé d'incidents antisémites sur une période limitée (généralement quelques jours). La pandémie de coronavirus, la guerre en Ukraine ainsi que la surveillance des groupes Telegram ont changé la donne. Il y a désormais deux déclencheurs ayant un effet à long terme (le «coronavirus» et la «guerre en Ukraine»), qui, directement ou indirectement, entraînent constamment des incidents antisémites. Les attaques du 7 octobre et la guerre d'Israël contre le Hamas qui a suivi ont constitué en outre un déclencheur très puissant qui a entraîné une augmentation massive des incidents antisémites pendant plusieurs semaines. Par conséquent, la part de l'antisémitisme en lien avec Israël a également fortement augmenté: elle est passée de 6,4% en 2022 à 20% en 2023.

La majorité des incidents observés et signalés proviennent une nouvelle fois de Telegram, mais le pourcentage a légèrement diminué, passant de 75% (2022) à 68%. La part de Twitter, ou X, est restée la même, avec 17%. La part de Facebook a légèrement augmenté, passant de 5,5% (2022) à 7,3%. Malheureusement, la part des cas dans les colonnes de commentaires des médias en ligne a presque doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 3,2%. Ces incidents se répartissent toutefois tout au long de l'année. Aucun lien avec le 7 octobre ne peut être établi.

Telegram reste la plateforme en Suisse sur laquelle un antisémitisme flagrant est possible sans entrave, sans que les déclarations soient supprimées et sans que les utilisateurs ou utilisatrices soient bloqués. Ici continue également d'agir la subculture hostile à l'État et à la société, adepte des théories du complot, décrite dans le rapport sur l'antisémitisme de l'année dernière, et dans laquelle l'antisémitisme est pratiqué de manière presque



incontestée. Le contenu et la forme que prend ce dernier s'adaptent aux thèmes actuels, qu'il s'agisse du coronavirus, de la guerre en Ukraine ou, plus récemment, de la guerre menée par Israël contre le Hamas.

On a observé en grande partie les mêmes groupes Telegram que ces dernières années. Cela permet de comparer les chiffres et les thèmes. Comme lors de la guerre en Ukraine, lorsque beaucoup de ces groupes sont passés d'opposants aux mesures contre le Covid à propagandistes de Poutine, une nouvelle transformation en pro-Palestine et anti-Israël a eu lieu après le 7 octobre 2023. Mais l'idée de base de ces personnes reste la même: elles sont contre le courant dominant, contre l'Occident, et pensent que toutes les crises et les guerres sont planifiées par une élite pour faire de l'humanité des esclaves sans volonté.

Le nombre d'incidents antisémites dans les groupes Telegram s'est maintenu à un niveau similaire au cours des neuf premiers mois, avec quelques variations. En octobre, un pic a suivi les attaques terroristes du Hamas. Depuis, leur nombre diminue à nouveau.

Les incidents les plus graves survenus en 2023 ont été les suivants:

- En avril, un élève juif est insulté de «Scheiss Jude» (sale juif) et est battu dans une école secondaire du canton de Bâle-Campagne.
- En août, sur un parking de Saas-Fee en Valais, un touriste juif est insulté par un habitant. Ce dernier monte ensuite dans sa voiture et tente de renverser le touriste.
- Un élève d'une école du cycle secondaire I, dans le canton d'Argovie, est insulté (salut hitlérien, «Dich sollte man vergasen»), soit «on devrait te gazer»), poussé, frappé et son pantalon lui est enlevé.

- À la gare Zurich Aéroport, deux frère et sœur orthodoxes sont soudainement agressés par un homme, qui leur met à chacun un coup de poing.
- Après une dispute au sujet d'une voiture mal garée en novembre dans la ville de Zurich, un homme est étranglé et menacé par deux hommes et on lui demande s'il est juif.
- En novembre, une femme passe sur une place de la ville de Zurich, devant des tables de shabbat vides en souvenir des otages du Hamas, et crie aux gens «Scheiss Jude, nur wegen euch Scheiss Juden haben sie den Platz gesperrt» (putains de juifs, ils ont fermé la place uniquement à cause de vous, putains de juifs).
- Un copropriétaire du canton des Grisons reçoit en mars une lettre indiquant que l'assemblée des copropriétaires a décidé qu'à l'avenir, il ne pourra plus louer son appartement à des personnes juives.
- En octobre et novembre, l'inscription «Tot den Juden» (mort aux juifs) est taguée plusieurs fois sur les murs de la ville de Zurich.
- Lors de manifestations pro-palestiniennes se déroulant dans différentes villes, le slogan «From the river to the sea, Palestine will be free» est écrit sur des banderoles et des pancartes. Des comparaisons sont également faites avec les nazis et l'Holocauste et des pancartes telles que «Well done Israel, Hitler would be proud» sont observées.





Fédération suisse des communautés israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale
8027 Zurich

+41 43 305 07 77
info@swissjews.ch

swissjews.ch



Fondation contre le racisme et l'antisémitisme GRA

Case postale
8027 Zurich

+41 58 666 89 66
infogra@gra.ch

gra.ch

Impressum

Éditrices : Fédération suisse des communautés
israélites FSCI et Fondation contre le racisme
et l'antisémitisme GRA, Zurich 2024.

Conception graphique : SolitaireDesign

Le rapport peut être gratuitement téléchargé
au format PDF sur www.antisemitisme.ch